Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20260416-14DEL2026-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE MOHON

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
03 AVRIL 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL– DCM2026.04.03 - 03
Objet : DELEGUES OU REPRESENTANTS AUPRES DES SYNDICATS OU DIVERSES INSTANCES ET REFERENTS

L'an deux mil vingt-six, le 03 avril à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de MOHON se sont réunis en session ordinaire à la mairie de Mohon, sur convocation en date du 30 mars 2026 qui leur a été adressée le 30 mars 2026, par voie dématérialisée et par envoi postal à leur domicile suivant le choix opéré par chacun conformément à l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, par Madame DENIS Josiane, Maire et publiée par voie d'affichage à la mairie et sur le site mohon.fr le 30 mars 2026.

Etaient présents les Conseillers Municipaux suivants : Mme DENIS Josiane Maire et Président de séance, Mme BOUTE Marie-Annick, Mr LE QUEUX Pascal, Mme CLERO Anne-Marie, Mr DELATTE Didier, Mme MOCHEL Josiane, Mme GUILLEMAUD Edith, Mr LE MÉRO Laurent, Mr PIROU Christophe, Mme HONORÉ Sylvie, Mr RONCIERE Anthony, Mr BIGORGNE Cédric, Mr HOUEIX Ludovic.

Étaient absentes : Mme QUESTROY Nathalie et Mme LERCH Cathy.

Nombre de Conseillers :

Membres en exercice	Membres présents	Membre donnant pouvoir	Suffrages exprimés
15	13	00	13

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Président de séance : Madame DENIS Josiane.

Secrétaire de séance : Madame CLERO Anne-Marie.

****

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20260416-14DEL2026-DE

DELIBERATION DCM2026.04.03 - 03
Objet : DELEGUES OU REPRESENTANTS AUPRES DES SYNDICATS OU DIVERSES INSTANCES ET REFERENTS

Présentation de la demande
Autorisation de prise en charge financière
Délibération à prendre

Rapporteur : Madame DENIS Josiane, Maire

****

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la dernière nomination des délégués ou représentants auprès des syndicats ou diverses instances date de la délibération du 28 février 2025.

En raison de la récente élection du Maire et des adjoints, le 20 mars 2026 et suite à un renouvellement des fonctions et délégations au sein du Conseil Municipal, il semble adapter de procéder à des nominations pour pourvoir aux différents postes,

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGUES OU REPRESENTANTS DE MOHON AUPRES DE SYNDICATS OU DIVERSES INSTANCES ET REFERENTS

COMMISSIONS D'OUVERTURE DES PLIS	Titulaires : LE QUEUX Pascal – DENIS Josiane – HONORE Sylvie Suppléants : BOUTE Marie-Annick – HOUEIX Ludovic – PIROU Christophe
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU MORBIHAN (SDEM)	Titulaire : HOUEIX Ludovic Suppléant : PIROU Christophe
COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS) pour le Personnel Communal	Titulaire : DENIS Josiane Suppléante : MOCHEL Josiane
MISSION LOCALE	Titulaire : CLÉRO Anne-Marie Suppléante : MOCHEL Josiane
REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU	BOUTE Marie-Annick

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20260416-14DEL2026-DE

SEIN DE L'OGEC DU RPI (école privée de Mohon)	
REFERENT SECURITE ROUTIERE	DELATTE Didier
REFERENT FDGDON	DELATTE Didier
REFERENTS ELECTRICITE	Titulaire : HOUEIX Ludovic Suppléant : LE QUEUX Pascal
REFERENTS ADDICTIONS	Titulaire : HONORE Sylvie Suppléante : CLÉRO Anne-Marie
REFERENTS ACCESSIBILITE ET MOBILITE	Titulaire : DELATTE Didier Suppléant : LE QUEUX Pascal
CORRESPONDANTS DEFENSE ET MEMOIRE	Titulaire : DELATTE Didier Suppléant : HOUEIX Ludovic
CORRESPONDANTS INCENDIE ET SECOURS	Titulaire : GUILLEMAUD Edith Suppléants : HONORE Sylvie et MOCHEL Josiane
REFERENT CEREMA	BOUTE Marie-Annick
GROUPE DE TRAVAIL ELUS/AGENTS POUR LA GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS	Titulaire : LE QUEUX Pascal et HONORE Sylvie Suppléants : CLÉRO Anne-Marie et PIROU Christophe
COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES	Titulaire : LERCH Cathy Suppléante : MOCHEL Josiane

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire propose de voter à main levée,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 056-215601345-20260416-14DEL2026-DE

Accepte la proposition d'un vote à main levée et procède à un vote qui donne les résultats suivants :

PRESENTS	13
DONNANT POUVOIR	00
VOTANTS	13
NE PREND PAS PART AU VOTE	00
ABSTENTIONS	00
SUFFRAGES EXPRIMES	13
MAJORITE ABSOLUE	07
POUR	**13**
CONTRE	00

- Donne un avis favorable à l'élection des membres du Conseil Municipal qui agiront en qualité de délégués, représentants, référents comme fixé ci-après dans le tableau annexé à la présente délibération

Délibération publiée conformément aux dispositions de l'article 5 du Décret N° 2021-1311 du 7 octobre 2021 sur le site www.mohon.fr Date de mise en ligne de l'acte : 15 avril 2026

Le Secrétaire de séance,

Mme CLERO Anne-Marie

Le Maire,

Mme DENIS Josiane

MAIRIE DE MOHON 56 (MORBIHAN)

MAIRIE DE MOHON 56 (MORBIHAN)